



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les Compagnons de Louis Cyr

Chères/Chers membres,

Conformément à nos règlements généraux, nous vous invitons en votre qualité de membre en règle¹, à l'assemblée générale annuelle de l'organisme « Les Compagnons de Louis Cyr », organisme gestionnaire de la Maison Louis-Cyr, qui aura lieu le **mercredi 22 novembre 2023, à 19h00 à la Maison Louis-Cyr, 215, rue Sainte-Louise, Saint-Jean-de-Matha.**

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 14 juin 2022
5. Mot du président des Compagnons de Louis Cyr
6. Présentation du rapport d'activités 2022
7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2022
8. Nomination d'un comptable externe pour l'année 2023
9. Modifications aux cotisations annuelles
10. Période de questions
11. Élections des administrateurs
12. Levée de l'assemblée

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jérôme Landry, président, Les Compagnons de Louis Cyr

¹ Il sera possible de renouveler votre adhésion 2023 (membrariat) au coût de 20\$ (vingt dollars) en nous faisant parvenir votre paiement avant l'assemblée.